

DECISION

Numéro de la réclamation/demande: 01

Réclamation

Epreuve: Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage Course n° : 1

Date de l'instruction: 26/08/2019

PARTIES ET TEMOINS

Numéro de la réclamation/demande: 01: LARF - FRA211187 - Juliette BONE

LARF - FRA211893 - Lili marie LIANDIER

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Non requis

DECISION: Réclamation recevable

PROCEDURAL MATTERS

FAITS ETABLIS

Course 1, à l'approche de la marque 1.

211187 tribord amures au près.

211893 bâbord amures au près.

211187 en route de collision avec 211893

211893 commence à virer de bord sous le vent de 211187 en dehors de la zone.

Avant la fin du virement, 211187 lofe

Moins de 50 cm en latéral entre les deux bateaux en fin de virement.

Aucun bateau n'effectue de pénalité

Schéma: Croquis du jury joint

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

1. 211893 bâbord a manqué à se maintenir à l'écart de 211187 tribord, comme requis par la règle 10.

DECISION

211893 DSQ course 1

Date et heure: 26/08/2019 20:11 CEST'

JURY

Présidée par: Patrick Chapelle (FRA)

Membres du jury: Marie-Charlotte Dizès (FRA), Jacques Martin (FRA)

Imprimé: 02 sept. 20h50